

Procédure pour indemnisations relatives aux rencontres de concertations entre les responsables de la supervision de stage

Indemnisation pour les rencontres

Seulement les chargées et chargés de cours sont indemnisés pour les rencontres des responsables de la supervision de stage. Veuillez remplir le formulaire disponible sur votre « PersoNet » en spécifiant que la personne responsable est Dany Lussier-Desrochers. Assurez-vous d'indiquer la bonne date et la durée réelle du temps de rencontre. Le formulaire sera validé par Dany et envoyé automatiquement aux Ressources financières.

Frais de déplacement

Un formulaire est à remplir pour les frais de déplacement. Ce formulaire Excel est disponible sur le site des Finances (www.uqtr.ca/servicedesfinances). N'oubliez pas de conserver une preuve de stationnement, si nécessaire. Vous devez transmettre votre formulaire dûment rempli à Nicole Normandin par courriel (Nicole.Normandin@uqtr.ca).